

Conseils généraux d'application

Résine réactive

Consignes relatives à l'application

Conditionnement

Les enduits à deux composants MC-DUR sont fournis dans des récipients contenant les quantités adéquates pour le mélange (composant A : composant de base, composant B : durcisseur).

Mélange

Avant utilisation, le composant de base et le durcisseur doivent être mélangés soigneusement et de façon homogène au moyen d'un mélangeur mécanique à rotation lente (env. 300 - 400 tr/min), par exemple avec un agitateur à ancre. Pour les résines pigmentées, le composant de base doit d'abord être agité séparément pendant env. 1 minute. Il faut veiller à ce que le mélange englobe toute la substance, y compris celle qui se trouve dans les coins (parois/fond) du récipient mélangeur. Le processus de mélange prend fin dès que le résultat obtenu est parfaitement homogène. Une fois le mélange effectué, transvaser celui-ci dans un récipient propre et mélanger à nouveau brièvement (« rempoter »). Ne pas mélanger des quantités partielles. L'application du produit doit avoir lieu durant le délai d'utilisation indiqué.

Les enduits à un seul composant doivent être correctement mélangés avant emploi. Si le récipient est déjà ouvert, une fine couche se forme à la surface du matériau ; celle-ci doit impérativement être éliminée avant de procéder au mélange. Il est recommandé d'utiliser tout le contenu du récipient en une seule fois.

Couche d'apprêt / couche d'adhérence

Après avoir préparé le support de manière adéquate (voir fiche technique), la chape ou surface en béton doit être apprêtée afin d'assurer une adhérence optimale entre le support et le revêtement ou mortier à base de résine réactive. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser des résines époxydes transparentes à faible viscosité comme MC-DUR 1200 VK, MC-DUR 1390 VK et MC-DUR 1101. Celles-ci s'appliquent à la raclette en caoutchouc et/ou au rouleau en laine d'agneau. Le matériau doit pénétrer correctement dans le support en effectuant des mouvements croisés avec le rouleau. S'il n'est pas possible de la recouvrir dans les 24 heures, la couche d'apprêt encore fraîche doit être sablée au sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,1 à 0,3 mm), à raison d'environ 1 à 2 kg/m². Le sable non fixé doit être éliminé après durcissement. Pour le mortier à base de résine réactive, il est impératif d'incorporer le mortier à une couche d'adhérence fraîche dès que la proportion du mélange dépasse 1:4 GT (résine:agrégats). Les besoins précis en matériau d'une couche d'apprêt/couche d'adhérence dépendent du support (rugosité, saturation d'eau,

température) et peuvent être déterminés par la réalisation d'une couche d'essai.

Mastic pour rayures et cavités

Dans la plupart des cas, une couche d'apprêt ne suffit pas à boucher tous les pores et cavités du support. C'est pourquoi il est parfois nécessaire d'appliquer un mastic pour rayures et cavités sur la surface enduite afin d'éviter la formation de bulles d'air ou la survenue de problèmes dans la suite des travaux. Pour ce faire, il convient d'ajouter du sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,1 à 0,3 mm) selon une proportion de mélange de 1:1 GT. L'application doit être effectuée au moyen d'un lisseur en acier, d'une raclette en caoutchouc ou d'une taloche en caoutchouc durci. Il est nécessaire de gratter énergiquement au-dessus du grain pour que le mastic pénètre correctement dans les pores du support. Sur les surfaces verticales, le mélange doit contenir max. 4 % du poids en additif MC TX 19. S'il n'est pas possible de la recouvrir dans les 24 heures, la couche de mastic pour rayures et cavités encore fraîche doit être sablée au sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,1 à 0,3 mm), à raison d'environ 1 à 2 kg/m². Le sable non fixé doit être éliminé après durcissement. Sous un revêtement en résine de polyuréthane, la couche de mastic fraîche doit en principe être sablée afin d'assurer une adhérence optimale. Par contre, en structure conductible, elle ne doit pas être sablée : la couche conductrice doit être appliquée dans les 24 heures. En règle générale, le mastic pour rayures et cavités ne constitue pas une couche d'épaisseur considérable. Les défauts et irrégularités de plus grande ampleur doivent par conséquent être corrigés avec du mortier à base de résine réactive, tandis que les bords extérieurs doivent être arrondis. Lire à ce propos notre fiche technique intitulée « Égalisation ».

Revêtement

La couche d'usure doit être sélectionnée en fonction des exigences. Le matériau doit être répandu sur la couche d'apprêt ou le mastic pour rayures et cavités, puis étalé à l'aide d'un lisseur, d'un racloir ou d'une raclette en caoutchouc. Pour les épaisseurs de couche supérieures à 1 mm, il est possible d'ajouter à la résine réactive du sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,1 à 0,3 mm) selon une proportion de mélange de 1:0,5 GT (consulter à ce propos la fiche technique correspondante).

Les surfaces fraîches seront ensuite aérées au cylindre à pointes en un mouvement croisé. Pour obtenir des surfaces antidérapantes, le revêtement frais complété par du sable de quartz est sablé en excès avec du sable de quartz séché à la flamme (grain de 0,2 à 0,7 mm ou plus par exemple), à

Consignes relatives à l'application

raison d'env. 5 à 6 kg. Après durcissement, l'excédent de sable est enlevé et on peut procéder à une vitrification de la couche supérieure. Cette vitrification est effectuée sur le grain avec une raclette en caoutchouc et enduite avec un rouleau en laine d'agneau à poils ras en un mouvement croisé. En fonction du matériau, il peut s'avérer nécessaire de procéder à une deuxième vitrification. Les matériaux fibreux ne doivent pas être appliqués au rouleau : nous recommandons d'employer une taloche en caoutchouc durci. Pour les locaux de représentation comme les surfaces de vente, bureaux et espaces d'exposition, il est possible d'injecter des pastilles de couleur afin d'améliorer les propriétés antidérapantes. Les surfaces lisses ou munies de pastilles antidérapantes peuvent, le cas échéant, être recouvertes d'une couche de vitrification transparente d'aspect mat.

Sur les surfaces verticales ou inclinées, vous pouvez recourir à des produits de consistance ferme pour de nombreux matériaux, ou exploiter la thixotropie avec l'additif MC TX 19.

Enfin, pour recouvrir les structures conductibles disposées à la verticale, veuillez faire appel à nos conseillers techniques.

Vitrification

Les surfaces soumises à de faibles contraintes mécaniques peuvent être vitrifiées sur la couche d'apprêt ou le mastic pour rayures et cavités. La couche de vitrification est peu épaisse (en général < 0,5 mm) et doit être appliquée au moyen d'un rouleau en laine d'agneau en effectuant des mouvements croisés. En fonction du matériau, il peut s'avérer nécessaire de procéder à une deuxième vitrification.

Pour obtenir une surface mate, vous pouvez appliquer une couche matifiante supplémentaire, à l'aide d'un rouleau en laine d'agneau à poils ras. Sur les surfaces verticales ou inclinées, vous pouvez recourir à des produits de consistance ferme pour de nombreux matériaux, ou, si l'inclinaison le permet, exploiter la thixotropie avec l'additif MC TX 19.

Application par pulvérisation

De nombreuses résines réactives peuvent être appliquées par pulvérisation airless (voir fiche technique). Veuillez pour ce faire consulter nos

conseillers techniques. Nettoyage du pulvérisateur : lors de toute interruption de travail, le pulvérisateur doit être immédiatement nettoyé avec un solvant (voir fiche technique).

Autres recommandations

Lorsque vous travaillez avec des résines réactives, il est impératif de prévoir une bonne aération pendant le traitement et le séchage.

Dans le cas contraire, la phase de durcissement pourrait durer nettement plus longtemps et des défauts pourraient apparaître à la surface.

Les quantités utilisées, le temps de finition, l'accessibilité et le degré de résistance dépendent de la température et de l'objet. L'utilisation de résines réactives lorsque la température est inférieure à celle autorisée et que le taux d'humidité est élevé peut entraîner des défauts à la surface et augmenter la microrugosité. Cependant, cela n'affecte pas les propriétés techniques du matériau. La sollicitation chimique et l'effet de la lumière peuvent provoquer des changements de teinte qui ne portent généralement pas atteinte à l'utilisation. Les surfaces sollicitées chimiquement et mécaniquement subissent une usure due à l'utilisation, qui peut parfois causer l'apparition de rayures sur la surface. Des contrôles réguliers et un entretien continu sont recommandés.

Des températures élevées raccourcissent tous les délais indiqués et des températures plus basses les allongent. Une variation de température de +/- 10 K double ou réduit de moitié les délais indiqués. S'il s'agit de matériaux pigmentés, des variations de couleurs peuvent être observées entre les différents lots. Les surfaces adjacentes doivent donc être recouvertes en utilisant des produits provenant du même lot de production. Veuillez communiquer à cet effet le numéro de lot du composant de base lors de toute commande ultérieure.

Les conditions d'utilisation figurant sur les fiches techniques se réfèrent toujours au matériau, au support et à l'air.

Précautions de sécurité

Veuillez consulter les indications de risques ainsi que les conseils de sécurité sur les étiquettes et les fiches techniques de sécurité. Vous trouverez d'autres précautions de sécurité dans notre fiche d'information relative aux mesures de sécurité en cas de contact avec des plastiques réactifs.

Remarque : Les informations données dans la présente fiche technique sont basées sur notre expérience en toute bonne foi, mais sans engagement. Elles sont à adapter aux ouvrages respectifs, aux objectifs d'utilisation et aux exigences locales spécifiques. Dans ces conditions, nous garantissons l'exactitude de ces informations dans le cadre de nos conditions de vente et de livraison. Toute recommandation faite par nos collaborateurs et s'écartant des informations contenues dans nos fiches techniques sera valable uniquement à condition d'avoir été confirmée par écrit. De manière générale, les règles de l'art officiellement reconnues sont applicables.

Edition 11/20. Le présent imprimé a été révisé sur le plan technique. Les versions publiées antérieurement ne sont plus valables et ne doivent plus être utilisées. Toute nouvelle révision technique annule et remplace la présente version. D12/14